Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 49 (1941)

Heft: 5

Artikel: Les monnaies vaudoises : frappées de 1804 à 1846

Autor: Lavanchy, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-38575

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES MONNAIES VAUDOISES

frappées de 1804 à 1846

par Charles LAVANCHY

Dans ce petit travail, nous n'avons pas pu exposer, même brièvement, la question monétaire au Pays de Vaud, car elle n'est elle-même qu'un chapitre de l'histoire économique.

De tout temps des monnaies ont circulé ou ont été frappées sur le territoire de l'actuel canton de Vaud : les Gaulois, les Romains y avaient des établissements de commerce ; de l'époque mérovingienne il nous reste même quelques pièces frappées à Avenches et Lausanne ; du Moyen-Age nous connaissons celles des évêques de Lausanne et celles que les barons de Vaud frappèrent à Nyon. Berne nous apporta ses monnaies dès 1536, puis la République helvétique les siennes de 1798 à 1803.

Durant cette dernière période, le canton de Sarine et Broye, qui s'étendait aux territoires des actuels districts vaudois de Payerne et d'Avenches, frappa une pièce de 42 creuzers, que le Gouvernement de la République helvétique mit hors cours par son arrêté du 20 novembre 1800. Nous ne la rappelons que pour mémoire, car elle a été décrite par d'autres auteurs.

Dans une courte bibliographie, nous indiquons les principaux travaux qui ont étudié ces périodes monétaires. Nous nous sommes bornés à étudier les monnaies frappées par le canton de Vaud lui-même, qui le fit pour la première fois en 1804 et suspendit ses frappes en 1846, lorsque les signes avant-coureurs de la révolution de 1848 laissaient prévoir qu'entre autres réformes la création d'une monnaie fédérale était inéluctable. Effectivement, la nouvelle Confédération frappa monnaie dès 1850.

Le 16 avril 1803, le Grand Conseil du canton de Vaud adopta les couleurs et l'écusson vaudois. Le Petit Conseil, plus tard Conseil d'Etat, se vit attribuer les pouvoirs pour procéder à la frappe d'une monnaie vaudoise. Le directeur de la Monnaie de Berne, Fueter, fut consulté, et l'on confia la création d'un atelier, et sa direction, à Bel-Bessières. Les premiers essais de frappe furent faits en 1804, pour des pièces de 10, 5, 1 et ½ batz, dont quelques-unes sont actuellement assez rares.

De 1804 à 1823, le canton de Vaud frappa sans discontinuer. En 1825, les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Bâle, Argovie et Vaud se groupèrent en concordat monétaire, et frappèrent dès lors une monnaie d'un type uniforme. Ils recréaient ainsi l'alliance monétaire, que Leurs Excellences de Berne avaient su élaborer au cours des conférences de 1588 et 1592, tenues à Payerne, et que les révolutionnaires de 1798 avaient sous-estimée.

* * *

Nous nous sommes efforcés, dans ce travail, d'établir avant tout un catalogue aussi complet que possible des pièces frappées à Lausanne de 1804 à 1846. Si quelques-unes nous ont peut-être échappé, leurs détenteurs nous les signaleront et contribueront ainsi à la rédaction d'une histoire plus complète des monnaies au Pays de Vaud. Jenner, par exemple, cite dans son ouvrage une pièce de 2 ½ rappes de 1819, dont nous n'avons trouvé trace ailleurs. A-t-elle vraiment été frappée?

Nous n'avons pu, faute de place, indiquer toutes les petites variantes, ni les frappes en or, en argent, en cuivre ou en laiton, qui n'étaient que des essais ou des frappes non officielles — par exemple la pièce de 5 batz en or frappée par Trachsel.

Pour mémoire, nous signalons quelques particularités : le quart de franc (No 27), est un projet émanant d'un membre du Grand Conseil, projet refusé par ce corps.

La pièce de 1 franc de 1846 (Nos 9 et 10) a été frappée par le Conseil d'Etat et remise comme prix pour le tir au fusil organisé lors de la fête civique du 9 août 1846. Elle commémore l'acceptation par le peuple vaudois de la Constitution du 10 août 1845.

Par arrêté du 4 mars 1830, le Conseil d'Etat donna libre cours aux écus français de 6 livres, qui ne pesaient pas moins de 542 grains. Ces écus furent munis gratuitement d'une contremarque — l'écusson vaudois, et 39 batz, leur nouvelle valeur — et d'un cordon semblable à celui des pièces vaudoises de 40 batz, entre le 1^{er} avril et le 15 mai 1830 (N° 77).

* *

Selon Coraggioni, il a été frappé par le canton de Vaud dans la période de 1804 à 1823 :

11.718	pièces	de	10 batz	= fr. 11.718.
561.586	pièces	de	5 batz	= fr. 280.793.—
5.413.160	pièces	de	1 batz	= fr. 541.316.—
3.083.953	pièces	de	$\frac{1}{2}$ batz	= fr. 154.197.65
287.258	pièces	de	$2\frac{1}{2}$ rappes	= fr. 7.181.45
211.220	pièces	de	1 rappe	= fr. 2.112.20
9.568.895	pièces			= fr. 997.318.30

— nous ignorons combien de piéces de 40 et de 20 batz furent frappées — et les monnaies concordataires suivantes :

408.112 pièces de 5 batz, de 1826 à 1831 4.833.120 pièces de 1 batz, de 1826 à 1834

Ultérieurement, l'Etat de Vaud fit encore frapper une certaine quantité de pièces comme prix pour le tir des bourgeois de 1846:

647 pièces de 40 batz avec le coin de 1812 1182 pièces de 20 batz avec les coins de 1810 et de 1811 8626 pièces de 1 franc datées de 1845.

En 1826, on utilisa pour la frappe nouvelle les monnaies de la période de 1804 à 1823, qui furent simplement chauffées et surfrappées. Le Bulletin du Grand Conseil de 1830, aux pages 489 et suivantes, donne les précisions ci-dessous :

Billon (1 batz):

Il en avait été déjà refrappé jusqu'au 30 septembre 1828 pour	Fr.	235.950.—
Depuis le 1 ^{er} octobre jusqu'à maintenent, l'entrepreneur de la refrappe a encore versé.	Fr.	88.790.—
Retiré en 1829 : Fr. 286.283.—. On a refrappé en 1829	Fr.	174.900.—
Ce qui porte la masse de notre billon refrappé au 1 ^{er} mai 1830 à	Fr.	499.640.—

Il serait intéressant de vérifier ces chiffres, car ceux indiqués par Coraggioni — qui ne donne pas ses références — ne concordent pas avec ceux du Bulletin.

Retrait des monnaies vaudoises.

Lors de l'introduction de la monnaie fédérale, il fut retiré en 1851 :

616 pièces de 40 batz
4.036 pièces de 20 batz
19.263 pièces de 10 batz
513.498 pièces de 5 batz
5.044.490 pièces de 1 batz
2.464.118 pièces de ½ batz
32.428 pièces de 2½ rappes
7.493 pièces de 1 rappe
77 pièces françaises contremarquées 39 BZ.

8.086.019 pièces vaudoises valant: Fr. 1.290.824.31

Description des monnaies.

Nous n'indiquons pas le poids et le diamètre de chaque pièces, mais nous bornons à réunir ces renseignements dans le tableau ci-dessous :

Espèces	Diamètre m/m.	Poids gr.	<i>Titre</i> 1 : 1000
40 batz	40	29.25	905
20 batz	35	14.70	901.5
10 batz	30	7.45	902
5 batz	26	4.35	671
1 franc	28	7.35	
1 batz	25	2.55	160
$\frac{1}{2}$ batz	23	1.90	89
$2\frac{1}{2}$ rappes	$18\frac{1}{2}$	1.10	41
1 rappe	14	0.65	41

Bibliographie.

CORAGGIONI, Leodegar, Münzgeschichte der Schweiz, Genève,

1896.

JENNER, Ed., Die Münzen der Schweiz, Berne, 1879

et 1901.

Poole, R.S., A descriptive catalogue of the Swiss

coins in the South Kensington Mu-

seum, Londres, 1878.

Stroehlin, Paul-Chs, Collections numismatiques de feu le

Dr Paul-Chs. Stroehlin, 1re et 3me

parties, Genève, 1909 et 1911.

Tobler-Meyer, W., Die Münz- und Medaillen Sammlung

des Herrn Hans Wunderly- von Muralt, vol. IV, Zurich, 1878.

A. MONNAIES D'ARGENT

40 batz

 1812 Ecusson cantonal surmonté d'une couronne de chêne et accosté de branches de vignes et d'épis de blé. Guerrier debout, tenant une hallebarde de la main gauche, appuyé sur un écusson portant l'inscription : XIX CANT :

CANTON DE VAUD

Exergue: 1812

Exergue: 40 BATZ

2. **1812** Identique au nº 1.

Identique au no 1, sauf 40. BATZ.

Il existe plusieurs variétés de tranche: tranche formée par 3 feuilles de laurier ou par un zig-zag.

20 batz

3. **1810** Type du nº 1, sauf 1810.

Type du nº 1, sauf 20. BATZ.

4. **1811** Identique au nº 3, sauf le millésime : 1811.

Identique au nº 3.

Il existe aussi des variétés de tranche comme pour la pièce de 40 BATZ.

10 batz

5. 1804 Ecusson sans ornements:

Dans une couronne de chêne:

CANTON DE VAUD Exergue: 1804

10 BATZ

Tranche: ligne ondulée avec points.

6. **1810** Même type que le nº 1, sauf le millésime : 1810.

Même type que le n^o 1, sauf : 10. BATZ.

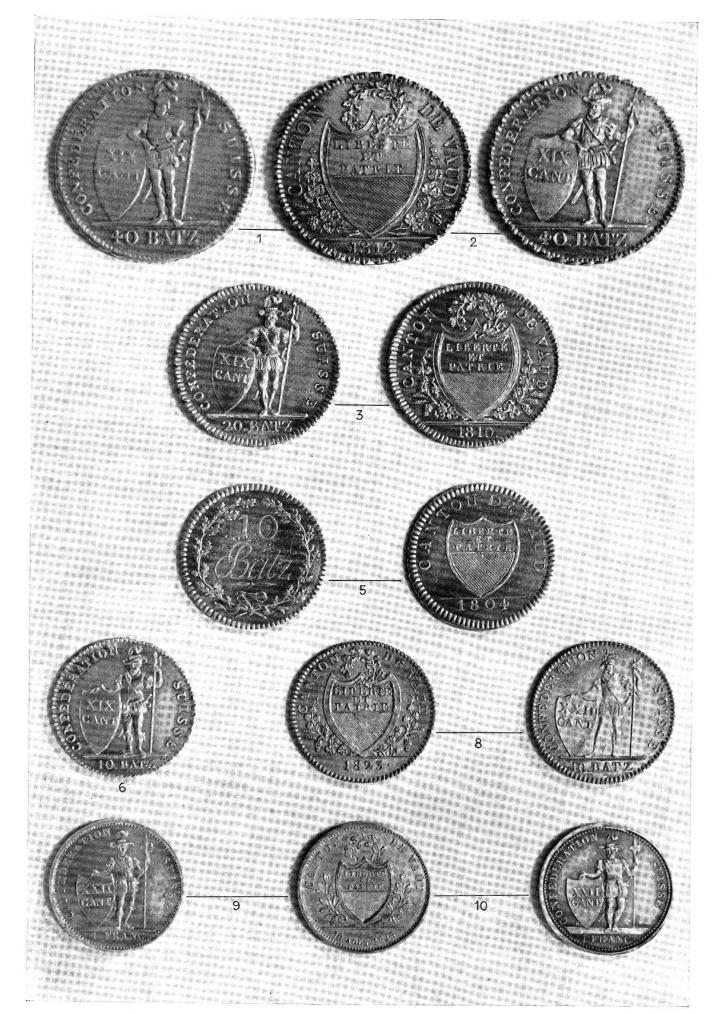
7. **1811** Identique au nº 6, sauf le millésime : 1811

Identique au nº 6.

8. **1823** Identique au nº 6, sauf le millésime :

Identique au nº 6, sauf : XXII CANT sur l'écusson.

Tranche rayée.



1 franc

9. **1845** Ecusson surmonté d'une branche de chêne en couronne, accosté à gauche d'une branche de laurier et à droite d'une branche de chêne.

> CANTON DE VAUD Exergue: 10 AOUT 1845

- a) signature SIBER à gauche et à droite.
- b) signature SIBER à gauche seulement.
- 10. **1845** Identique au nº 9.
 - a) point après 1845.

Guerrier debout tenant l'écusson

XXII CANT.
CONFEDERATION SUISSE.
Exergue: 1 FRANC

Identique au no 9 sauf :

Pieds du guerrier dans un rectangle. Pas de point après CANT Un petit S à gauche de l'écusson.

5 batz

- 11. 1804 Type semblable au no 5.
 - a) écusson large
 - b) écusson étroit
- 12. **1805** CANTON DE VAUD

Ecusson surmonté d'une couronne de chêne et accosté de palmes, au-dessous: 1805 Dans une couronne de chêne :

5 Batz

Dans une couronne formée de branches de vigne et d'épis de blé s'enroulant autour d'un cercle :

> 5 BATZ

13. **1806** Identique au nº 12, sauf 1806

14. **1807** id. 1807

Identique au nº 12.

Dans une couronne formée de branches de vigne et d'épis de blé:

				5
				BATZ
15.	1810	id.	1810	id.
16.	1811	id.	1811	id.
17.	1812	id.	1812	id.
18.	1813	id.	1813	id.
19.	1814	id.	1814	id.

	20.	1826	CANTON DE VAUD même écusson, au-dessous : 5. BATZ	1826	LES CANTONS CONCORDANTS DE LA SUISSE. Croix ornementée, ayant au centre, dans un cercle de points : C
24	21.	1826	Identique au nº 20 sauf : 5. BATZ BEL	1826	id.
,	22.	1827	Identique au nº 21 sauf	1827	id.
,	23. •	1828	id.	1828	id.
3	24.	1829	id.	1829	id.
3	25.	1830	id.	1830	id.

1/4 franc

1831

27. **1830** Essai. CANTON DE VAUD

id.

26. 1831

Ecusson orné d'une couronne de chêne et accosté de deux branches de laurier, au bas : BEL (signature du graveur).

diamètre : $17 \frac{1}{2}$ mm. poids : 1,782 gr.

Dans une couronne formée par 2 branches de chêne :

id.

B. BILLON

1 batz

28. **1804** Essai en argent. Même type que le nº 5, mais l'écusson se trouve placé dans un cercle rompu à sa base par un trait sous lequel se trouve le millésime: 1804.

29. 1804 Essai en argent.

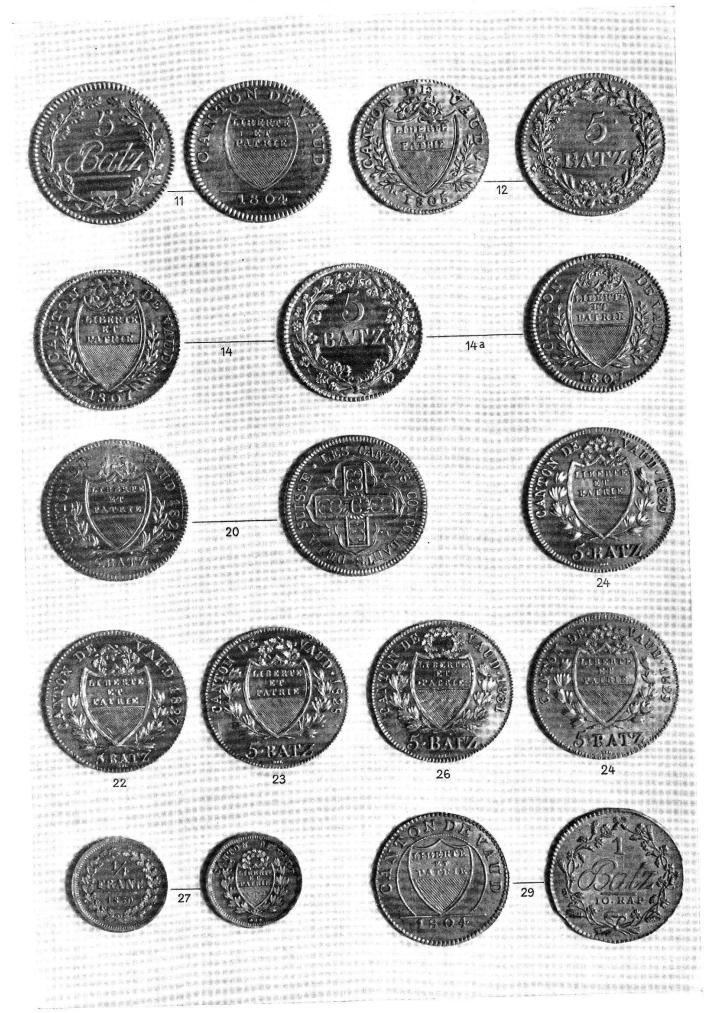
Identique au nº 28.

Dans une couronne formée de branches de vigne et d'épis de blé :

> BATZ 10. RAP

Identique au nº 28, sauf le trait séparant le mot BATZ et 10 RAP.:

1 BATZ 10. RAP.



30.	1804	Type semblable au précédent, l'écusson est accosté de palme		Identique au nº 29
31.	1805	Identique au nº 30 : CANTON DE VAUD*	1805	id.
32.	1806	Identique au nº 31,	1806	id.
33.	1807	Même type, mais les palmes d sent le haut de l'écusson	épas-	id.
		CANTON DE VAUD	1807	
34.	1808	Identique au nº 33	1808	id.
35.	1809	id.	1809	id.
36.	1810	id.	1810	id.
37.	1811	id.	1811	id.
38.	1812	id.	1812	id.
39.	1813	id.	1813	id.
40.	1814	id.	1814	id.
41.	1815	id.	1815	id.
42.	1816	id.	1816	id.
43.	1817	id.	1817	id.
44.	1818	id.	1818	id.
45.	1819	id.	1819	id.
46.	1820	id.	1820	id.
47.	1826	Type semblable:	LES CA	NTONS CONCORDANTS
		CANTON DE VAUD	1826	DE LA SUISSE.
		Exergue: 1. BATZ		Semblable au nº 20
48.	1827	Identique au nº 47	1827	Identique au nº 47.
49.	1828	id.	1828	id.
50.	1829	id.	1829	id.
51.	1830	id.	1830	id.
52.	1830	id. palmes plus grandes	1830	id.
53.	1831	id. »	1831	id.
54.	1832	id. »	1832	id.
55.	1834	id. »	1834	id.

1/2 batz

			•	
56.	1804	Essai non adopté. CANTON DE VAUD, Ecusson dans un cercle, au b branche.	as une	Dans une couronne: $\frac{1}{2}$ Batz 1804
57.	1804	Essai. Même type que le nº 5.		Dans une couronne: 1/2 Batz 5 RAP.
58.	1804	Dans un cercle : Ecusson acco	osté de	Identique au nº 57.
		CANTON DE VAUD	1804	
59.	1805	Identique au nº 58	1805	id.
60.	1806	id.	1806	Dans une couronne:
				1/2 Batz 5. RAP
61.	1807	id.	1807	Identique au nº 60.
62.	1808	id.	1808	id.
63.	1809	Ecusson sans palmes : *CANTON DE VAUD*	1809	id.
64.	1810	Identique au nº 63	1810	id.
65.	1811	id.	1811	id.
66.	1813	id.	1813	id.
67.	1814	id.	1814	id.
68.	1815	id.	1815	id.
69.	1816	id.	1816	id.
70.	1817	id.	1817	id.
71.	1818	id.	1818	id.
72.	1819	id.	1819	id.



2 1/2 rappes

73. **1809** CANTON DE VAUD

Dans une couronne:

Ecusson sans palmes, au-dessous:

2 1/2

1809.

RAPPES

74. **1816** CANTON DE VAUD,

Dans une couronne:

Ecusson portant L & P

Fleuron à gauche de 1816 et épi à

Rap:

droite.

1 rappe

75. **1804** CANTON DE VAUD,

Dans une mince couronne:

écusson simple accosté.

Rappe

1804

76. **1807** Même type que le nº 75.

Dans une large couronne:

RAPPE 1807

Ecus français de 6 livres contremarqués

77. 1830 Ecus de Louis XV ou de Louis XVI de divers millésimes, contremarqués : 39 BZ à l'avers, avec l'écusson vaudois au revers.

Note: Sur la deuxième planche, on a reproduit, par erreur, deux fois l'avers du nº 24, au lieu du nº 21.